

81)

— 4 —

COMMISSION chargée de l'examen des articles 29 à 35 de la loi de finances de l'exercice 1914 relatifs à la suspension de la vocation héréditaire. (N<sup>os</sup> 244 et 272, année 1914.)

(Nommée le 8 novembre 1917.)

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : Théodore GIRARD.  
2<sup>e</sup> — GUILLOTEAUX. *Secrétaire*  
3<sup>e</sup> — MARTINET.  
4<sup>e</sup> — LHOPITEAU.  
5<sup>e</sup> — MILAN.  
6<sup>e</sup> — BRINDEAU.  
7<sup>e</sup> — JÉNOUVRIER.  
8<sup>e</sup> — TOURON.  
9<sup>e</sup> — CORDELET. *Président*
-

FABRIQUE DE REGISTRES · COPIES DE LETTRES · CARNETS

HORS CONCOURS AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES 1878 · 1889 · 1900



MARQUE DE FABRIQUE



ARTICLES  
DE  
DESSIN  
ET DE  
PEINTURE  
Maroquinerie  
&  
ENVELOPPES

FORTIN & C<sup>IE</sup>

59, Rue des Petits Champs  
PARIS

USINE : 184, Faubourg S:Denis

GRAVURE  
LITHOGRAPHIE  
TYPOGRAPHIE  
Fournitures  
de  
BUREAUX

N<sup>o</sup> [redacted]

Pour avoir un Registre semblable, il suffit de rappeler le Numéro ci-dessus

124 S 1770



1

Séance du 9 novembre

---

Commission relative à la vocation héréditaire.

---

Constitution du Bureau :

Président: M. Cordélet.

Secrétaire: M. Guillemaux.

Sur le désir de M. Jenuvriat absent, dont le Président lit une lettre,  
la nomination du Rapporteur est reportée au jeudi 13 courant.

Le Président

Cordélet

Le Secrétaire

Jean Guillemaux

Séance du 13 novembre

---

Président: M. Cordélet

Secrétaire: M. Guillemaux

Rapporteur: Est élu: M. Jenuvriat, avec mission de s'entendre  
avec le Ministère des Finances, pour rechercher une sanction efficace à la loi.

Le Président:

Cordélet

Le Secrétaire:

Jean Guillemaux

---